

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI SMALL CAP EUROPE

Code ISIN Part A : FR0000445074

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif d'obtenir, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais au moins égale à son indicateur de référence, en étant exposé aux marchés "Actions européennes" de petites et/ou moyennes capitalisations. L'OPCVM peut se comparer à l'indice de référence Euromoney Smaller Europe représentatif des sociétés européennes de type « petite capitalisation ». Il est calculé dividendes nets réinvestis au cours de clôture et converti en euro.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire. Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

Le fonds est exposé au risque actions entre 60% et 120% maximum de l'actif net. L'exposition au risque de taux peut aller jusqu'à 40% maximum de l'actif net. Le fonds peut être exposé au risque de change jusqu'à 120% de l'actif net en raison de ses investissements dans des OPC et/ou actions en direct hors zone euro.

Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en OPC comprenant :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens de toutes classifications, y compris dans des fonds indiciels cotés (ETF), investis en actions européennes (zone Euro et/ou hors zone Euro) ainsi que des OPC obligataires et monétaires;
- jusqu'à 15% de l'actif net en actions ou parts de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne

respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

L'OPCVM peut être investi à hauteur de 40% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations ayant leur siège social dans l'Union européenne dont la zone euro.

Le fonds pourra également être investi à hauteur de 20% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition BBB- (agence Standard & Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés, organisés ou de gré à gré, de type futures, options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations : Il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,57 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

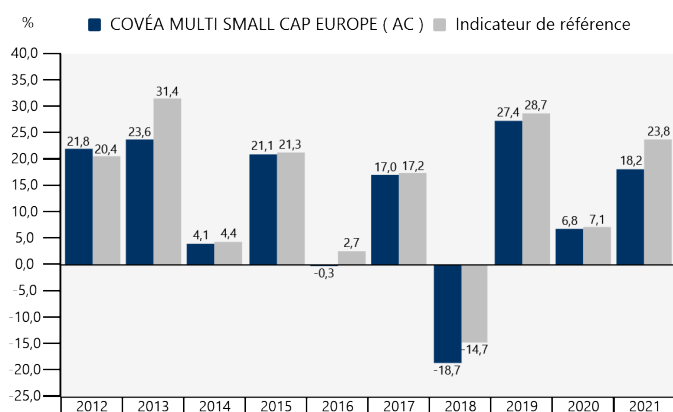
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



*L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

* L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence à compter du 1er février 2012. Il passe d'un indice composite à l'indice Euromoney Smaller Europe. Les performances affichées sont celles de l'indice composite disponible entre les années 2003 et 2011.

Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Euromoney Smaller Europe (dividendes nets réinvestis)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.